

travaux publics a coulé dans le port de Port-Stanley, entraînant la mort du capitaine et d'un membre d'équipage. Le ministre pourrait-il me signaler si cette drague a été remplacée ou si l'on songe à remplacer la drague qui a coulé?

L'hon. M. Winters: J'aimerais répondre lorsque nous étudierons le crédit afférent à l'Ontario.

(Le crédit est adopté.)

Bassins de radoub—

369. Entretien et exploitation, \$979,200.

M. Green: Monsieur le président, ce crédit a trait aux bassins de radoub. Au détail des affectations, à la page 476, il est noté qu'on n'a plus besoin du crédit visant les cales sèches de Prince-Rupert. Comme on le sait, cette cale sèche a été vendue.

Le Gouvernement a-t-il dressé des plans en vue d'aménager une cale sèche à Prince-Rupert? Je le signale vu que, plus bas dans la liste des crédits, on prévoit des subventions pour les cales sèches, l'une étant celle de Burrard à Vancouver-Nord et l'autre, celle de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Le Gouvernement serait-il disposé à verser une subvention pour l'exploitation d'une cale sèche à Prince-Rupert ou étudie-t-on d'autres plans qui viseraient à y réaménager une cale sèche?

On a construit d'importants ouvrages dans le nord de la Colombie-Britannique. Prince-Rupert est le terminus de la ligne du National-Canadien qui franchit le centre de la Colombie-Britannique et il devrait certes y avoir une cale sèche dans cette ville. A mon avis, il est fort tragique qu'on ait vendu l'ancienne cale sèche. Le Gouvernement a-t-il élaboré un plan qui aboutirait à l'établissement d'une nouvelle cale sèche à cet endroit?

L'hon. M. Winters: Monsieur le président, c'est là une question sur laquelle le président actuel est fort renseigné. Il s'est vivement intéressé aux installations à cet endroit, tout comme le député de Skeena (M. Applewhaite). Nous avons fort regretté la disparition de cette cale sèche à Prince-Rupert. Elle était exploitée en vertu d'une entente conclue avec le National-Canadien. Les autorités du chemin de fer ont jugé qu'elles ne s'en servaient pas assez pour justifier les très lourdes dépenses qu'elle entraînait. Il ne semblait pas y en avoir d'autres qui tenaient à se charger de la cale sèche; elle a donc été vendue. Autant que je sache, on ne prend ni n'envisage aucune mesure en vue de remplacer la cale sèche à Prince-Rupert.

M. Green: Je suis sûr que le président souscrira à mes observations. Le Gouvernement songera-t-il, au cours de l'an prochain,

à élaborer des plans qui pourraient aboutir à l'aménagement d'une nouvelle cale sèche dans cette ville?

L'hon. M. Winters: Le Gouvernement est toujours disposé à envisager toute proposition. Je ne sache pas qu'on nous ait soumis quelque proposition. Il a déjà été question d'un slip de carénage, mais je n'en ai pas entendu parler depuis un bon bout de temps. Je le répète, je n'ai entendu parler d'aucune proposition visant à remplacer l'ancienne cale sèche à Prince-Rupert.

(Le crédit est adopté.)

Le crédit 370 est adopté.

Routes et ponts—

371. Entretien et exploitation, \$336,643.

M. Pearkes: En ce qui concerne le crédit 371, je relève dans le détail des affectations, à la page 478, que des sommes sont prévues à l'égard d'un pont sur un canal et d'une chaussée reliant la ville de Kingston au village de Barriefield. Je voudrais savoir si l'on a reçu, de Victoria, quelque observation (et je suis convaincu qu'on en a faites) au sujet du pont de la pointe Ellis. Celui-ci enjambe un bras de port de Victoria et relie la capitale de la Colombie-Britannique à l'importante base navale d'Esquimalt. Le pont en cause constitue depuis bien des années, un danger pour la navigation. On a maintenant apposé, aux deux bouts du pont, des écriteaux demandant à tous les véhicules de s'arrêter avant de s'y engager, et on ne leur permet de le traverser qu'à une vitesse de 10 milles à l'heure. Il en résulte qu'une grande partie de la circulation d'ordre militaire en provenance d'Esquimalt devra prendre d'autres routes pour atteindre Victoria. Il lui faudra faire le détour par la route transcanadienne, la nouvelle route actuellement en construction.

On retarde tellement à construire ce pont que les gens de Victoria et de la région de Saanich en sont exaspérés. A la suite du plébiscite, un règlement a récemment été adopté, autorisant la ville à procéder à la construction d'un nouveau pont. Je constate qu'un montant considérable est prévu, \$136,000, aux détails groupés sous la rubrique généralités. Je crois également savoir que, avec d'autres organismes, la ville de Victoria a fait des démarches auprès du ministre en vue d'obtenir une subvention pour achever le pont.

Le gouvernement fédéral devrait sûrement se rendre responsable de ce pont car les véhicules de la Marine et de l'Armée s'en servent très souvent. Il n'y a aucun doute que les fonds que le ministre pourrait fournir à même cette subvention d'ordre général seraient utilisés cette année. Il a manifesté quelque hésitation à engager des fonds qui ne